

Compte-rendu de la rencontre avec les enseignantes du 15 octobre 2009

Participaient à la réunion

Enseignantes : Mme MALPELAT
Mme ARREBOLLE
Mme MOTARD
Mme CLERET

Bureau de l'APE : Mme GREGOIRE
Mme ROBUCHON
M. MERCERON

1. Objectif de la rencontre

L'objectif de la rencontre est double : présenter les activités que l'APE souhaite mettre en œuvre cette année et voir, dans quelle mesure, les enseignantes peuvent collaborer.

Les activités prévues :

- 1 Fabrication et vente du jus de pomme
- 2 Noël
- 3 Activité manuelle de début d'année
- 4 Loto
- 5 Carnaval
- 6 Fête de l'école
- 7 Vie scolaire

2. Fabrication et vente de jus de pomme

L'association va réitérer son opération jus de pomme ; à savoir fabrication et vente. L'idée est d'intégrer les parents et enfants à sa fabrication (pressage et embouteillage) en proposant une sortie soit un samedi, soit un jour pendant les vacances de Toussaint. Reste à voir le stockage, la vente et livraison des bouteilles.

Les enseignantes proposent que les bouteilles soient stockées à l'école (salle de chaufferie en bas de l'escalier), et que la livraison se fasse également à l'école en utilisant le bungalow Direction situé à l'entrée de l'école (comme pour la vente des chocolaines) après autorisation de la Mairie.

3. Noël

Cette année, l'association abandonne l'idée d'un goûter de Noël à tous les enfants au profit d'une marche aux flambeaux pour rejoindre le père Noël qui remettrait aux enfants un petit cadeau.

Elle souhaite effectuer cette activité le même jour que le marché de Noël organisé par l'école et envisage la tenue d'une buvette pour offrir à tous café-brioche et jus de fruit.

La proposition est adoptée → l'activité est donc prévue le vendredi 17 décembre.

4. Activité manuelle

Traditionnellement, l'APE propose pour les vacances de février une activité manuelle aux enfants. Les réalisations sont retournées à l'école, elles sont « jugées » par les classes avec le concours des enseignants. Toutes les œuvres sont exposées et récompensées, les 3 meilleures de

chaque classe bénéficient d'un lot supplémentaire.

Les enseignantes sont d'accord pour collaborer à cette activité.

Cette année, il s'agira de fabriquer des sets de table : le support sera fourni aux enfants qui le personnaliseront selon le thème Jardin/Marais/Forêt, il sera ensuite plastifié par l'association puis estimé, puis exposé lors de la soirée Loto et enfin rendu à l'enfant.

5. Loto

L'association propose de reconduire cette année encore le loto de l'école. La date retenue est le **vendredi 26 mars** à la **MCC de CHOLETTE**.

L'association ne prévoit pas l'achat de lots mais de démarcher les entreprises. Il sera également fait appel aux parents pour éventuellement fournir des lots et pour préparer quelques pâtisseries.

6. Le carnaval de l'école

L'association souhaite refaire un carnaval de l'école un samedi matin au mois de mai avec un défilé dans les rues de Surimeau. A l'issue du défilé, M. Carnaval sera brûlé dans le pré de l'école et un apéritif sera offert par l'association pour clôturer la manifestation.

Reste à voir la construction de M. Carnaval, effectué l'an dernier par les élèves pendant les activités du midi.

A priori, selon les enseignants, cela pourrait se refaire même si l'adulte qui avait pris en charge sa fabrication a quitté l'école.

7. La fête de l'école

L'association annonce qu'elle organisera une fête de l'école un samedi après-midi au mois de juin avec, si possible, le concours de l'association de quartier pour l'organisation d'un dîner champêtre. Elle invite les enseignants à participer à la fête.

8. Vie scolaire

L'association annonce aux enseignants qu'elle leur alloue un budget de l'ordre de 50 euros par classe ou 250 euros en global pour tout achat destiné à l'amélioration de la vie scolaire (abonnements, matériel,...). L'an dernier, un téléviseur écran plat a été acheté pour l'école.

Les enseignants nous font part de leur besoin en tapis de sol pour les activités Gymnastique et vont effectuer des recherches sur des produits normalisés et conformes à une utilisation en milieu scolaire.

9. Divers

La rencontre a été également l'occasion d'évoquer la communication de l'APE vis-à-vis des parents. La diffusion des mots via le cahier de liaison des enfants est conservée.

La directrice indique également que la demande de l'APE d'avoir son propre panneau d'affichage (un 3^{ème} panneau) a reçu un retour favorable de la mairie ; il devrait être installé rapidement.

Enfin, la directrice nous indique qu'un espace sur le site Internet de l'école sera réservé à l'association ; elle pourra y déposer toutes communications qu'elle jugera utile. Pour se familiariser à l'outil, une présentation aux enseignants et aux membres de l'APE sera effectuée par une personne de l'inspection académique.

En clôture de réunion, et après un mois de classe, les enseignantes trouvent le climat plutôt tendu avec les parents et nous demandent s'il nous a été fait des retours dans ce sens. Les membres de l'association répondent qu'ils n'ont été saisis d'aucune réclamation ; le seul point remonté concerne la manière un peu abrupte avec laquelle il aurait été demandé à certains parents de quitter la cour de l'école après avoir déposé leur enfant. Mais rien qui justifierait le ressenti des enseignants. Quoiqu'il en soit, membres du bureau et enseignants conviennent de se rencontrer et de discuter dès lors qu'un sujet important aura été porté à la connaissance des uns ou des autres.